

# **Projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More**

## **du 3 septembre 2020**

---

La réunion se tient par visioconférence.

Le Président, Christian Boon Falleur, ouvre la séance à 17h30, vérifie et constate que les convocations ont été valablement adressées, selon les termes de l'article 18 des statuts. La liste des présences est établie.

Le Président rappelle qu'en vertu de la réforme des structures, approuvée par l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2009, l'Institut se compose de deux associations, l'une de droit français et l'autre de droit belge, ayant chacune les mêmes membres, les mêmes compositions d'Assemblée générale et de Conseil d'Administration. Nous tenons donc officiellement aujourd'hui deux assemblées, une pour chacune des associations, et une assemblée non statutaire qui présentera un rapport de gestion et des comptes consolidés de l'Institut.

Le Président nomme le bureau : Jean-Thomas Lesueur, secrétaire, Pascal de Roubaix, scrutateur.

Il procède à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

### **1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019**

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019 (*annexe 1*).

Le compte-rendu est approuvé.

### **2. Discussion et approbation du rapport d'activité et du rapport financier 2019**

#### Rapport d'activité

Jean-Thomas Lesueur présente le rapport d'activité 2019 (*annexe 2*) et commente l'ensemble des activités réalisées, les retombées médias, les activités Internet et les activités marquantes de l'année. Les éléments marquants sont les suivantes :

- 25 publications dans l'année (dont 4 à plus de 20 000 lecteurs sur le site) ;

- 2 livres de nos chercheurs : *La Chine e(s)t le monde. Essai sur la sino-mondialisation*, d'Emmanuel Dubois de Prisque (avec Sophie Boisseau du Rocher), aux éditions Odile Jacob et *L'avenir du système électrique européen*, de Jean-Pierre Schaeken Willemaers, aux éditions Technip ;
- 13 événements organisés (12 à Paris, 1 à Bruxelles). Parmi ces événements, deux à noter particulièrement : le colloque international « Démocratie et liberté. Les peuples modernes à l'épreuve de leurs contradictions », organisé en partenariat avec l'Académie des Sciences morales et politiques, les 20-21 mai 2019, à Paris (150 participants, 17 orateurs) et le colloque « La France au défi de l'islam », le 6 novembre 2019 (120 participants, 7 orateurs) ;
- 21 participations de nos chercheurs dans des conférences extérieures ;
- 302 retombées médias
- 234 650 visiteurs uniques et 425 750 pages vues sur notre site internet

Le rapport d'activité 2019 est approuvé.

#### Rapport financier (comptes consolidés)

Le Président présente et commente le rapport financier 2019 (*annexe 2 bis*).

*Les revenus.* Les revenus ont été de 160 831 euros. Après un exercice 2018 que nous avions espéré être le début d'un redressement régulier de nos revenus, l'exercice 2019 a au contraire été particulièrement décevant avec des revenus de 160 831 euros contre 320 626 euros en 2018. Les cotisations et dons totalisent n'ont été que de 66 756 euros contre 231 285 euros en 2018 et 72 355 euros en 2017. En 2018, nous avons bénéficié d'un don particulièrement important d'une fondation (182 560 euros) pour financer notre programme de travail « Education ». Il fallait donc s'attendre à un recul de ces revenus mais nous devons bien constater que nous sommes retombés un peu en-dessous de 2017. Hors dons « conditionnels », pour un total de 45 000 euros, les cotisations et dons ont reculé d'environ 10 000 euros (21 756 euros contre 31 726 euros). Les revenus de contrats d'études, subventions et activités se sont eux, en revanche, bien maintenus : 93 865 euros contre 89 340 euros l'année précédente.

*Les dépenses.* Les dépenses ont été de 245 115 euros (contre 219 666 euros en 2018). L'ensemble des postes de dépenses a augmenté du fait d'une augmentation des contrats et d'une augmentation salariale. Les biens et services divers, hors sous-traitance et dépenses externes d'organisation d'évènements, ont été de 46 777 euros contre 39 631 euros en 2018. Les dépenses de sous-traitances et d'organisation d'évènements de 99 871 euros (contre 80 460 euros en 2018) sont à mettre en regard des recettes des dons conditionnels, contrats et activités de 138 865 euros, dégageant une marge brute positive de 38 994 euros par rapport à une marge brute positive de 203 440 euros en 2018. L'augmentation de ces dépenses, malgré la chute de nos revenus, s'explique en partie du fait que certains revenus de 2018 couvraient des programmes qui se poursuivaient en 2019. Par ailleurs, des dépenses ont déjà été engagées en 2019 pour l'obtention d'un contrat qui, en raison de retards administratifs, n'a été acquis que début 2020.

*Le résultat.* L'exercice se termine avec un résultat consolidé en mali de 84 283 euros contre un boni de 100 960 euros en 2018. Notre fonds social consolidé, après report de ce bénéfice consolidé, s'élève au montant négatif de 289 780 euros, contre un montant négatif de 205 497 euros au 31 décembre 2018. Il était négatif de 306 457 euros au 31 décembre 2017. L'année 2020 s'annonce moins mauvaise, mais toujours en négatif. Des actions et démarches importantes seront lancées au dernier trimestre pour trouver les revenus permettant de terminer l'année en équilibre et surtout de réunir les conditions pour assurer le redressement de la situation financière de l'Institut dans les années à venir.

Le Président insiste bien sur la situation financière extrêmement fragile de l'Institut Thomas More et tient à ce que ses membres aient bien conscience de la gravité de la situation. Si la barre n'est pas redressée dans les prochains mois, de lourdes décisions devront être prise. Jean-Thomas Lesueur indique que des réflexions sont en cours pour faire évoluer l'Institut Thomas More afin qu'il corresponde mieux aux attentes des donateurs.

Le rapport financier 2019 est approuvé.

### **3. Discussion et approbation des comptes (bilan et résultats) de l'exercice 2019**

#### Comptes consolidés

Le Président présente et commente les comptes consolidés de l'Institut Thomas More pour l'exercice 2019 (*annexe 3*).

Les comptes consolidés pour l'exercice 2019 sont approuvés.

#### Comptes Institut Thomas More France

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2019 (*annexe 3F*).

Les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2019 sont approuvés.

#### Comptes Institut Thomas More asbl Belgique

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2019 (*annexe 3B*).

L'Assemblée générale se prononce pour la continuation de l'activité de l'Institut Thomas More asbl Belgique.

Les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2019 sont approuvés. Ils seront, selon la loi, déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles.

#### **4. Discussion et approbation du budget 2020**

Jean-Thomas Lesueur présente et commente le budget prévisionnel 2020 (*annexe 4*). Comme le Président vient de l'évoquer, l'année 2019 a été très mauvaise sur le plan financier et 2020 ne s'annonce pas meilleure. Il présente donc un budget modeste et réaliste.

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé.

#### **5. Décharge aux administrateurs**

Le Président prie les membres de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019.

La décharge aux administrateurs est approuvée.

#### **6. Discussion stratégique**

Le Président ouvre la discussion.

Jean-Thomas Lesueur prends la parole afin d'expliquer le sens des réflexions en cours sur l'avenir de l'Institut Thomas More, qu'il a évoquées précédemment. Il prévient qu'il ne s'agit que de réflexions parcellaires, en cours d'approfondissement et de discussion.

La situation financière de l'Institut Thomas More est devenue particulièrement critique pour une double raison : d'une part, la crise économique liée à la crise sanitaire mondiale a eu un effet violent sur la partie « contrat » des ressources de l'ITM et il est évident que les perspectives de court et moyen terme ne sont pas favorables.

D'autre part, et de manière plus structurelle, il observe une réticence croissante des donateurs à financer des initiatives à caractère politique. En France au moins, le rapport du « citoyen de droite » (qui est le « segment de marché » de l'Institut Thomas More) à la politique est aujourd'hui un rapport de colère et de rejet. De récentes expériences et des informations sur d'autres think tanks l'amènent à penser qu'il est et sera de plus en plus difficile de trouver des ressources pour financer les activités classiques d'un think tank dont l'objet même est de produire des idées, des recommandations, des propositions à destination des décideurs publics.

Il remarque néanmoins que, si le rapport à la politique quotidienne ou politicienne est désormais massivement hostile, cela n'est pas vrai pour les sujets de politique fondamentale, qu'on peut qualifier de métapolitiques. Qu'il s'agisse de l'islam, de l'indigénisme/racialisme, de l'écologie radicale, des questions bioéthiques, de la crise démocratique, des libertés publiques ou des relations internationales, chacun sent monter les vents mauvais, l'intolérance à l'autre, la violence ambiante. Pour lui, il s'agit de formes diverses d'un nouveau nihilisme.

Il paraît en tout cas évident que nous ne vivons pas la simple crise d'un système (politique, économique, social, international, etc.) appelé à retrouver son cours normal un jour, mais un changement d'époque, un bouleversement civilisationnel. Les réponses apportées à cet état de fait

ne peuvent plus être des programmes politiques, des catalogues de réformes sectorielles, des discours sans lendemain.

Pour Jean-Thomas Lesueur, les solutions d'avenir ne pourront être à la hauteur de l'enjeu que si elles servent l'homme et la vie, issues d'une réflexion plus métapolitique que strictement politique. Elles devront tenir compte des menaces qui pèsent sur la survie de la civilisation occidentale. Les réflexions qu'il conduit ont pour objectif de transformer l'Institut Thomas More en incubateur de solutions fortes et innovantes à ce défi. Cette évolution, si elle est retenue, réclamera un certain nombre d'évolutions de la structure, des méthodes de travail, des publics ciblés, des outils de communication, etc.

Jean-Thomas Lesueur termine son propos en disant qu'une telle évolution lui apparaît indispensable à la survie de l'Institut Thomas More. Il informe les membres du calendrier : après une phase de réflexion, le Conseil d'administration devra décider d'un plan d'action (novembre) pour une mise en œuvre rapide (début 2021).

Charles Millon prend la parole pour approuver les pistes évoquées. Il lui apparaît aujourd'hui que l'Institut Thomas More devrait traiter des thématiques comme celles de l'écologie radicale et du racisme, extrêmement graves et susceptibles de trouver des financeurs. Alain Lefebvre, Cyrille Dalmont et Philippe Maze-Sencier prennent également la parole pour approuver ces orientations. Enguerrand Delannoy dit également son accord, en invitant à réfléchir également aux thématiques des libertés et de l'éducation.

## **7. Questions diverses**

Pas de question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 19h.